



Province de Québec
MUNICIPALITÉ D'EAST-HEREFORD
MRC DE COATICOOK

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donnée afin que la municipalité adopte à une assemblée subséquente le règlement **329-26 ayant pour titre :**

**Règlement modifiant la grille des spécifications
du règlement de zonage en vigueur afin de
permettre l'acériculture sur l'ensemble de la zone
RF-1**

Donnée à East-Hereford ce 06 ième jour de mai 2026

.....

Sanny Tanguay

Directrice générale et

Greffière-trésorière